



# Coteau de Cibadiès (Identifiant national : 910030058)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 00003062)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des  
Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, - 910030058, Coteau de Cibadiès. -  
INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/910030058.pdf>

Région en charge de la zone : Languedoc-Roussillon

Rédacteur(s) : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon

Centroïde calculé : 659762°-1815300°

## Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/12/2007

Date actuelle d'avis CSRPN : 17/12/2007

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 06/04/2011

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	4
6. HABITATS .....	4
7. ESPECES .....	5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	7
9. SOURCES .....	7

## 1. DESCRIPTION

### 1.1 Localisation administrative

- Département : Hérault
- Commune : Capestang (INSEE : 34052)

### 1.2 Superficie

42,18 hectares

### 1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

*Non renseigné*

### 1.5 Commentaire général

La ZNIEFF du Coteau de Cibadiès se situe dans la plaine du Languedoc, à dix kilomètres de Béziers. C'est un coteau calcaire ou puech de 55 hectares, bordé à l'ouest par l'étang de Montady, site classé au titre de la loi de 1930, asséché et à vocation agricole et au sud par le canal du Midi, site classé au titre de la loi de 1930, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.

Cet écosystème méditerranéen typique de l'arrière-pays est entouré d'une plaine sablonneuse et argileuse couverte de vignes et ponctuée par d'autres puechs et des dépressions fermées.

En dépit des activités humaines actuelles et passées qui ont façonné le paysage, ce massif viticole présente un caractère naturel marqué. Les activités agricoles, bien qu'en déclin comme en témoignent les nombreuses friches, conservent une certaine vitalité.

### 1.6 Compléments descriptifs

#### 1.6.1 Mesures de protection

*Non renseigné*

*Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*

#### 1.6.2 Activités humaines

*Non renseigné*

*Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

#### 1.6.3 Géomorphologie

*Non renseigné*

*Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

#### 1.6.4 Statut de propriété

*Non renseigné*

*Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

### Patrimoniaux

### Fonctionnels

### Complémentaires

- Floristique
- Phanérogames

*Commentaire sur les intérêts*

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)

*Commentaire sur les critères de délimitation de la zone*

La face ouest du puech qui compose la ZNIEFF est scindée en deux zones correspondant aux limites topographiques :

- la partie nord-ouest du coteau, au lieu dit « Bouge Cabasses » ;
- et la partie sud-ouest du coteau, entre le hameau de Cibadies et le Pont de Trésille.

Le hameau de Cibadies et les parcelles attenantes, situés entre ces deux zones, sont exclus du périmètre.

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

*Commentaire sur les facteurs*

Le paysage morcelé, faisant cohabiter parcelles viticoles, friches, pelouses, massifs boisés, haies et arbres isolés est un atout pour la conservation des espèces liées à ces collines sèches.

Ces coteaux sont sensibles aux feux de forêts. Ce phénomène, s'il n'est pas récurrent, est favorable aux milieux ouverts, riches en espèces patrimoniales.

La tendance à la déprise agricole et certaines actions sylvicoles pourraient accélérer le processus de reconquête forestière. Celui-ci aurait un impact négatif sur l'évolution des habitats de la ZNIEFF.

Il est nécessaire de préserver le caractère naturel et agricole de la ZNIEFF avec la mosaïque d'habitats qui la compose. Il faudra favoriser les activités agricoles ou sylvicoles extensives afin de maintenir les milieux thermophiles préservés. L'expansion urbaine, la cabanisation et les aménagements éventuels sont à proscrire.

## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

### 5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Algues</li> <li>- Amphibiens</li> <li>- Autre Faunes</li> <li>- Bryophytes</li> <li>- Lichens</li> <li>- Mammifères</li> <li>- Oiseaux</li> <li>- Poissons</li> <li>- Ptéridophytes</li> <li>- Reptiles</li> <li>- Mollusques</li> <li>- Crustacés</li> <li>- Arachnides</li> <li>- Myriapodes</li> <li>- Odonates</li> <li>- Orthoptères</li> <li>- Lépidoptères</li> <li>- Coléoptères</li> <li>- Diptères</li> <li>- Hyménoptères</li> <li>- Autres ordres d'Hexapodes</li> <li>- Hémiptères</li> <li>- Ascomycètes</li> <li>- Basidiomycètes</li> <li>- Autres Fonges</li> </ul>		- Phanérogames	

### 5.2 Habitats

## 6. HABITATS

### 6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	87 <i>Terrains en friche et terrains vagues</i>				

### 6.2 Habitats autres

*Non renseigné*

### 6.3 Habitats périphériques

*Non renseigné*

### 6.4 Commentaire sur les habitats

*aucun commentaire*

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	84834	<i>Astragalus echinatus</i> Murray, 1770	<i>Astragale hérissé d'aiguillons</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Romain LEJEUNE, Cabinet Barbanson Environnement, CBNMP				2004
	84904	<i>Astragalus stella</i> Gouan, 1773	<i>Astragale étoilé, Astragale en étoile</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Frédéric ANDRIEU, CBNMP				2007
	135164	<i>Hedysarum spinosissimum</i> subsp. <i>spinosissimum</i> L., 1753	<i>Sainfoin épineux, Sainfoin très épineux</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Frédéric ANDRIEU, CBNMP				2007
	102841	<i>Hippocrepis ciliata</i> Willd., 1808	<i>Fer à cheval cilié, Hippocrépis cilié</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Frédéric ANDRIEU, CBNMP				2007
	109685	<i>Nonea erecta</i> Bernh., 1800	<i>Nonnée brune, Nonnée sombre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, SFF, CBNMP				1993
	110218	<i>Ononis pubescens</i> L., 1771	<i>Bugrane pubescent, Bugrane pubescente</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, CBNMP				1993
	121902	<i>Scolymus maculatus</i> L., 1753	<i>Scolyme maculé, Scolyme taché</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, SFF, CBNMP				2007
	124775	<i>Stachys heraclea</i> All., 1785	<i>Épiaire d'Héraclée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, CBNMP				1993

### 7.2 Espèces autres

*Non renseigné*

### 7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Angiospermes	109685	<i>Nonea erecta Bernh., 1800</i>	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	M. Frédéric ANDRIEU, CBNMP		
	M. James MOLINA, CBNMP		
	M. James MOLINA, SFF, CBNMP		
	M. Romain LEJEUNE, Cabinet Barbanson Environnement, CBNMP		